

Avril 2019

*Association du Nord-Est Parisien
d'Aide aux Mères et aux Familles à Domicile*

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

➤ *Siège social : 8 allée Courbet -93190 LIVRY-GARGAN
Téléphone : 01 48 17 78 50 - Fax : 01 48 17 78 69
E-mail : b.portel@amfdnep.fr*

Sommaire

1. Introduction
2. Les faits marquants
3. Les moyens de production
 - 3.1 Les métiers
 - 3.2 Les mouvements du personnel
 - 3.3 Le personnel au 31/12/2018
 - 3.4 L'évolution des effectifs
 - 3.5 La qualification des personnels
4. La production
 - 4.1 L'évolution de la production globale
 - 4.2 La production CAF
 - 4.3 La production ASE et PMI
5. La productivité
6. La formation
7. Le bilan financier
8. Les perspectives

1. Introduction

Le résultat comptable positif s'établit à 81 460 € contre 116 603 € en 2017 soit - 31% pour un résultat des activités négatif de 7 885 € contre un résultat positif de 58 231 € en 2017 soit - 66 116 €. Les fonds associatifs s'élèvent à 2 804 943 €.

La sous-activité constatée en 2017 s'est poursuivie en raison de l'extrême difficulté à recruter des TISF autrement que par des formations longues de 2 ans proposées aux salariées de l'association ou à des étudiants cherchant un contrat ou une période de professionnalisation.

L'effort massif de formation qui portera ses fruits dans quelques années pèse significativement à court terme sur la production des AD-AVS car quatre d'entre elles suivent une formation de 2 ans pour obtenir le DETISF et quatre autres suivent une formation d'un an pour obtenir le DEAES

Une fois encore, l'association exprime sa gratitude envers ses financeurs, la CAF de la Seine-Saint-Denis et le Conseil général de la Seine-Saint-Denis qui ont toujours accompagné et soutenu l'association, avec le souci constant du dialogue et de l'écoute au service notamment des familles les plus modestes et les plus en difficultés des 31 communes de la Seine-Saint-Denis qui constituent le territoire d'intervention de l'AMFD du Nord-Est Parisien.

Ce rapport est aussi l'occasion de mettre en relief la qualité et le professionnalisme du personnel de l'association, la constance de la qualité de la relation avec les représentants du personnel, l'engagement de l'équipe dirigeante, la présence et le soutien des membres du Conseil d'administration.

2. Les faits marquants

2.1 - La certification

Parmi les 3 organismes habilités à délivrer une certification dans le domaine des services à la personne, l'AMFD a choisi de retenir la certification Qualisap du bureau Veritas.

La certification Qualisap version II fut délivrée le 30 juillet 2012 pour une durée de 3 ans. Le 25 septembre 2015, cette certification fut renouvelée.

Les 17 et 18 décembre 2018, l'auditeur a mené ses investigations au sein de l'association afin de déterminer si les conditions du renouvellement de la certification sont réunies.

2.2 - La production

La production poursuit son effritement en raison de la difficulté à recruter des TISF mais aussi en raison d'absences importantes qui affectent sérieusement les capacités de production.

2.3 - Les moyens humains en TISF

La production CAF TISF est en légère hausse en 2018 à 4,01 ETP contre 3,67 ETP en 2017.

Dans le même temps, essentiellement par démission, le nombre de TISF et autres métiers a décru en 2018 au sein de l'association puisque ce nombre est passé de 22 salariés à 19 salariés entre 2017 et 2018 ce qui s'est traduit en ETP par une réduction de 19,91 ETP au 31.12.2017 à 17,48 ETP au 31.12. 2018.

Ainsi, 1 départ de TISF est intervenu en 2018 auxquels il faut ajouter 2 départs d'EJE, 1 départ de psychomotricienne et 1 autre d'Assistant technique MdEdP contre le recrutement de 2 EJE. Pour l'avenir, trois salariées ont entamé la deuxième année de leur formation au DETISF et deux autres ont entamé la première année de leur formation au même diplôme.

3. Les moyens de production

3.1 - Les métiers

3.11 - Les Techniciennes d'Intervention Sociale et Familiale (TISF)

Au sein de l'association, il y avait 19 TISF et autres métiers pour 17,48 ETP au 31/12/2018.

La TISF est un travailleur social qui organise ou réalise, à partir du domicile, des activités de la vie quotidienne et assure une action socio-éducative aux objectifs suivants: suppléance parentale, prévention, éducation, insertion sociale. Son rôle est à la fois préventif, éducatif, d'accompagnement et de soutien.

Dans sa fonction, la TISF est amenée à partager l'intimité des foyers dans lesquels elle intervient. Elle cherche à permettre aux familles de retrouver ou de maintenir l'équilibre et l'harmonie familiale tout en préservant l'originalité propre à chacune d'elles. Le respect d'autrui dû à chaque membre de la famille et au groupe familial domine l'action de la TISF.

La TISF travaille en équipe, participe ou anime des projets collectifs. Elle a un sens de l'adaptation, des qualités de communication et d'évaluation des situations. Ses activités au sein de la Maison des Enfants et des Parents permettent aux salariées de faire évoluer les familles dans un projet éducatif et de socialisation.

Les autres métiers sont représentés par une éducatrice de jeunes enfants, une monitrice éducatrice et une assistante d'éducation soit 3 ETP. Ils permettent aux TISF de disposer d'un soutien complémentaire face aux difficultés rencontrées au domicile, et sont les professionnels idoines pour certaines des activités de la Maison des Enfants et des Parents.

3.12 - Les Auxiliaires de Vie Sociale, les Aides Médico-Psychologique, les Assistantes de Vie aux Familles et les Aides à Domicile (AVS - AMP - AVF - AD)

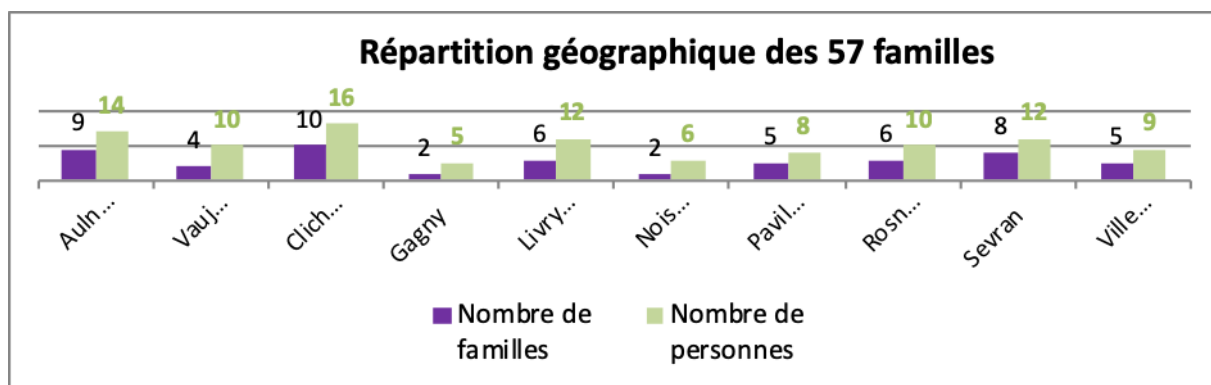
C'est une professionnelle de l'aide à domicile qui intervient généralement lorsque la présence de la TISF n'est pas ou n'est plus nécessaire. Au 31/12/2018, il y avait 10 AVS pour 9,37 ETP, 1 AMP pour 1 ETP, 6 AVF pour 6 ETP et 18 AD pour 17,51 ETP, soit un total de 35 AVS-AMP-AVF-AD pour 33,88 ETP.

L'AVS, l'AMP, l'AVF ou l'AD intervient dans les familles lorsque la mère ou la personne aidée est, en principe, présente au domicile afin de faciliter sa vie quotidienne puisque la famille est temporairement dans l'impossibilité de faire face, seule, à ses activités habituelles concernant l'entretien de son domicile. Elle supplée la mère ou le malade dans les tâches matérielles, et peut apporter aussi une réponse sur le plan relationnel et psychologique. Elle assure les tâches ménagères qu'exige la vie quotidienne, notamment l'entretien de la maison, la cuisine de base, les courses et les achats courants.

De plus en plus fréquemment, elle accomplit des missions spécifiques auprès de personnes atteintes d'une maladie grave. Son rôle s'élargit alors à l'assistance physique et psychologique de personnes considérablement perturbées par la connaissance de leur état, et peut aller jusqu'au soutien de l'entourage direct des malades.

3.13 - La Maison des Enfants et des Parents (MdEdP)

En 2018, parmi les 129 familles soutenues par l'association dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance, 57 ont participé aux différentes activités de la MdEdP, soit 102 personnes dont 28 adultes et 74 enfants.



Les familles sont originaires principalement de 10 villes du département, dont la plupart provient des communes de Clichy-sous-Bois, Sevrans, Livry-Gargan, Aulnay-Sous-Bois et Pavillon-Sous-Bois. Les familles peuvent, en fonction des besoins et des objectifs de travail, participer à une ou deux activités proposées par la MdEdP.

En préambule, la plupart des ateliers, l'accueil jeune enfants, le lieu d'accueil parents enfants, loisirs et naître-en-corps, se sont déroulés en journée entière avec un cycle de travail de 7 heures. Seul l'atelier langage et découvertes a été maintenu en matinée. Un nouvel atelier à destination des parents a été mis en place à partir des vacances de Printemps 2018. Ce dernier a pour objectif de proposer des sorties « bien-être » aux parents sans avoir leur(s) enfant(s) avec eux. Cette volonté de proposer les ateliers en journée entière est le fruit d'un travail d'observation et d'ajustement par rapport aux besoins des familles accueillies. Un travail plus approfondi en matière de rythme et de cadre a pu se mettre en place. Par ailleurs, des modifications structurelles ont été apportées en 2018, du fait de plusieurs départs de professionnels intervenants au sein des différents ateliers, le changement de temps d'intervention de deux professionnelles en lien avec des problématiques médicales et de la venue de nouvelles TISF ; afin de renforcer les besoins au sein des ateliers. En effet de février 2018 à mars 2018, trois professionnels ont quitté l'association (une psychomotricienne, une éducatrice de jeunes enfants et un éducateur sportif). Par ailleurs, une TISF a aussi quitté l'association en juillet 2018. Un processus de recrutement a été réalisé afin de pouvoir remplacer le poste d'éducatrice de jeunes enfants. Une professionnelle a été embauchée en août 2018 mais elle n'a pas souhaité continuer avec nous. Elle n'a pas donné suite à sa période d'essai. Le poste d'éducatrice de jeunes enfants a été pourvu depuis. En effet, une nouvelle professionnelle a pris ses fonctions en décembre 2018. Pour venir consolider les ateliers, quatre professionnelles TISF sont venues renforcer les ateliers (deux au sein de l'atelier langage et découvertes et deux au sein de l'atelier jeunes enfants).

Ces différents mouvements d'équipe ont fragilisé l'ensemble des ateliers. Néanmoins, malgré ces mouvements, les professionnelles en poste ont répondu positivement aux sollicitations des familles et la tenue des ateliers a pu se dérouler normalement. Enfin le poste d'intervenant à temps plein au sein de la MdEdP a été remplacé avec le départ de l'éducateur sportif, par une des intervenantes de formation monitrice éducatrice. Cette dernière a pris ce poste à temps plein en mars 2018 avec un profil de poste prenant en compte les besoins des ateliers.

L'Accueil Jeunes Enfants

En 2018, 24 enfants issus de 22 familles réparties dans 8 villes ont participé à cette activité. L'atelier a connu différentes évolutions en matière d'accueil. Tout d'abord, celui-ci est passé en journée entière avec l'accueil des enfants sur une amplitude de 7 heures avec la prise d'un déjeuner collectif pendant et en dehors des vacances scolaires. Les enfants viennent tous les jeudis de 9h30 à 16h30.

Suite à trois départs de professionnels de février à mars 2018, l'organisation de cet atelier a été redéfinie avec l'implication dans un premier temps des TISF du domicile puis la venue de nouvelles TISF intervenantes et référentes.

Le type d'enfants accueillis sur l'atelier :

Jusqu'en septembre, la moyenne d'âge des enfants étaient de 2 ans/2 ans et demi. Le groupe était homogène et permettait de proposer des activités qui répondaient aux besoins de l'ensemble des enfants. Depuis Octobre, la moyenne d'âge des enfants est passée à environ 1 an. Toutefois, nous pouvons constater un écart d'âge important au sein du groupe. En effet, nous accueillons des enfants de 10 mois à 2 ans et demi. Jusqu'à fin juin, un enfant aux troubles du comportement était accueilli.

Nous pouvons affirmer que tous les enfants présents sur l'atelier ont besoin de cadre, d'affection et de rythme.

Le profil des familles dont les enfants sont accueillis sur l'atelier :

Toutes les familles sont en grande fragilité et en grande précarité tant financière qu'éducative. Nous pouvons dénombrer :

- familles monoparentales
- familles réfugiées
- familles chez qui de la violence conjugale est soit suspectée soit avérée
- familles dont les parents présentent des troubles psychiatriques et/ou des addictions.

Les points positifs de l'accueil :

- ✓ L'évolution des enfants dans un cadre sécurisant
- ✓ Le passage à la journée a permis de proposer un rythme adapté aux enfants
- ✓ Nous avons permis aux enfants de retrouver leur place d'enfant
- ✓ Le travail sur l'équilibre et la diversification alimentaire
- ✓ Les interactions entre les enfants eux-mêmes et avec les adultes
- ✓ Malgré les nombreux départs de professionnels, une dynamique d'équipe a pu se recréer
- ✓ L'investissement des collègues du domicile

Les points négatifs de l'accueil :

- L'écart d'âge important entre les enfants (- de 1 an et + de 2 ans)
- Le manque d'individualisation de la période d'adaptation
- La tenue de l'atelier Langages et Découvertes en même temps que l'AJE perturbe l'accueil des enfants et inversement (pleurs d'enfants, séparation trop difficile...)
- Déjeuner trop tardif pour les enfants dû à la tenue de l'atelier Langages et Découvertes
- Le manque de ponctualité des familles nuit à la bonne tenue de l'atelier et au bien-être de l'ensemble des enfants accueillis.

Les perspectives de travail pour l'année 2019 :

- ❖ Mettre en place des références pour les enfants
- ❖ Maintenir le temps d'accueil autour des chansons et des comptines à 10h
- ❖ Anticiper les jeudis suivants durant les temps de sieste
- ❖ Faire plus de sorties avec les enfants (centre équestre, parc Lefèvre, la Poudrerie, la piscine...)
- ❖ Mettre en place un cahier de transmission pour les enfants et un livret d'accueil pour les parents et les TISF du domicile
- ❖ Mettre en place un atelier par semaine (peinture, pâtisserie, jeux d'eau...)
- ❖ Diversifier les thèmes de l'accueil autour des chansons (parties du corps, chiffres, animaux, couleurs afin d'enrichir leur vocabulaire et leur apprendre certaines bases nécessaires à l'entrée en maternelle)
- ❖ Travailler sur les émotions des enfants (livres, mise en place d'une boîte à émotions...).

Le Lieu d'Accueil Enfants et Parents (LAEP)

Pour rappel, cet atelier doit être pensé comme la porte d'entrée de la MdEdP. En effet, l'un des objectifs est de travailler la relation parent-enfant. Par conséquent, les professionnelles qui interviennent à domicile peuvent passer par cet espace pour avoir une visibilité plus importante sur la manière dont la relation « parent-enfant » peut s'exercer. Un travail sur le contenu et les objectifs a été mené par l'ensemble des intervenants afin de redéfinir les contours de l'atelier. Une place toujours importante est consacrée aux questionnements que peuvent avoir les parents en matière d'éducation, de socialisation, de rentrée scolaire, de limites, d'alimentation, de connaissances des institutions...

L'organisation de cet atelier a dû être repensée puisque trois intervenants, dont une éducatrice de jeunes enfants, une psychomotricienne et un éducateur sportif, ont quitté l'association et leurs interventions au sein de cet atelier de février 2018 à mars 2018. Par conséquent, l'encadrement de cet atelier a basculé de 6 professionnels à 4 professionnelles. Une organisation et une structuration a été repensée afin de permettre de proposer cet accueil dans les meilleures conditions.

En 2018, 17 familles (19 adultes) accompagnées de leurs enfants (26 enfants), réparties dans 8 villes du département, ont participé à cet atelier. L'accueil s'est déroulé tous les mardis en journée entière avec la préparation d'un repas collectif. Pendant les grandes vacances, nous avons proposé en juillet et en août, plusieurs sorties familiales extérieures (base de loisirs, parc de la Villette...). La fréquentation sur cet espace a été très intense. En effet, pendant toutes les vacances, les familles peuvent venir avec les fratries afin de faire découvrir les lieux. Cela permet aux professionnelles de pouvoir observer et accompagner d'une manière globale les familles. Nous constatons que les familles se sont saisies du cadre de cet atelier et elles ont pu participer activement aux discussions. En moyenne, le LAEP reçoit 5 familles par accueil avec des pics de fréquentation à 8 familles durant les vacances scolaires.

Bilan sur les accueils effectués sur l'année 2018 :

- Points positifs :

- ✓ Les familles sont venues avec régularité et ponctualité, ce qui n'était pas le cas l'année précédente,
- ✓ Malgré un début d'année difficile où il a fallu se réorganiser et recréer une équipe après 3 départs successifs, nous pouvons aujourd'hui affirmer que nous avons mis en place une équipe dynamique, rassurante et étayante pour porter les familles en grande difficulté.
- ✓ Un travail autour de l'alimentation a été effectué pour sensibiliser à l'équilibre alimentaire et au gaspillage
- ✓ Les sorties proposées à l'extérieur (zoo, parc, lac...) ont été très réussies et ont permis aux familles de découvrir des lieux en dehors de l'association et de travailler l'autonomie dans les transports.

- Points négatifs :

- ✓ Manque d'effectif dans l'équipe en début d'année et lors des absences des professionnelles
- ✓ Pas suffisamment de débat et de discussions avec les familles autour de thématiques fondamentales telles que le sommeil, l'alimentation, l'éducation, les règles....
- ✓ Pendant les périodes de vacances scolaires, l'accueil peut-être plus difficile et moins adapté en raison de la présence des fratries

En revanche, l'accueil en journée complète depuis un an pour les familles, avec maintenant un recul est une évidence. En effet, cela permet de poser un rythme pour les familles mais surtout pour les enfants autour de la sieste et de l'alimentation. Cela a permis aux professionnelles une meilleure organisation sur la journée et pour les familles un repère pour couper la journée en séquences essentielles, (repas sieste jeux...). En fin, cela a surtout permis une meilleure accroche, une relation de confiance, une meilleure visibilité sur le travail du lien mère/enfant

Projection pour l'année 2019 :

- Travailler le rapport au corps (relaxation, massage...)
- Continuer le travail autour du jeu
- Le sommeil
- L'alimentation des enfants
- L'hygiène
- Réintégrer les familles en cuisine
- Attention à l'heure du repas (12h)
- Travailler la relation entre les familles (affinité, lien...)
- Mobiliser les familles sur le respect des lieux communs et du matériel

Loisirs, accompagnement à la scolarité

En 2018, 33 enfants issus de 27 familles réparties sur 8 villes ont participé à l'activité, en journée complète les mercredis pendant et en dehors des vacances scolaires. L'accueil des enfants s'est déroulé dès le matin à partir de 10h jusqu'à 17h, puisque l'ensemble des enfants accueillis n'avaient plus d'école le mercredi matin. En effet, dans le cadre des consultations dans les différentes villes où nous intervenons, le rythme d'accueil des enfants dans le premier degré est repassé à quarte jours d'école.

C'est pourquoi le temps du matin a été utilisé dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité. Ce moment est important afin de pouvoir proposer une aide méthodologique aux enfants qui rencontrent souvent des fragilités dans les apprentissages. Trois petits groupes ont été constitués afin d'avoir un accompagnement privilégié et ajusté en fonction des besoins et des possibilités des enfants.

L'équipe d'intervenants a été modifiée, passant de quatre intervenants à trois. En effet, un des intervenants de formation d'éducateur sportif a quitté l'association en mars 2018. Par ailleurs, afin de mieux impliquer les parents dans l'éducation de leurs enfants, nous avons demandé à tous les parents de venir récupérer leurs enfants entre 16h et 16h30. Nous constatons que les parents viennent avec plaisir rechercher leur(s) enfant(s). C'est un moment d'échange indispensable afin de pouvoir évoquer le contenu de la journée, d'aborder l'alimentation et de pouvoir rassurer certains parents. En revanche, afin de faciliter la venue des enfants, les intervenants vont chercher les enfants à leur domicile. Le fait de demander aux parents de venir rechercher leurs enfants a transformé la relation entre les parents et les professionnels(les). Enfin, pour travailler une plus grande complémentarité avec les intervenants du domicile, un référent éducatif au sein de l'atelier loisirs a été nommé. Ce dernier doit faire le lien avec la professionnelle du domicile, prévenir les parents et être attentif aux besoins des enfants en matière d'accompagnement à la scolarité. La mise en place d'un journal explicatif par mois, des activités, des repas et des transports a été un outil de communication très intéressant très investi par les parents et les enfants.

La plupart des enfants accueillis présentent des signes de fragilité multiple (inhibition, problématiques sociales, scolaires, éducatives et/ou psychologiques,...). C'est pourquoi, une vigilance importante est assurée par les intervenants de cet atelier.

Par ailleurs, un mini-séjour de trois jours a été proposé à 10 enfants fin juillet à Fort-Mahon. Séjour avec des retours très positifs de la part des enfants ainsi que des parents. Les activités proposées ont plu et étaient adaptées à l'âge et aux capacités des enfants. Le budget global a été respecté. Cette expérience nous permet maintenant de pouvoir réfléchir autrement à nos capacités à organiser un mini-séjour peut-être plus long.

Bilan général et perspectives pour l'année 2019 :

Point positif : cohésion et solidarité dans le groupe d'enfant(s), l'accompagnement à la scolarité le matin, le passage en journée complète, la découverte de nouvelles activités (nouveau partenariat avec la Vilette), le mini séjour à Fort Mahon, le travail sur l'hygiène et l'alimentation, la communication avec les collègues du domicile et les nouvelles orientations qui en découlent, la réunion d'admission qui permet à l'équipe d'avoir une meilleure communication avec la collègue du domicile et de construire un vrai projet personnalisé, l'accompagnement vers les structures de droit commun (à poursuivre et renforcer), le travail en équipe suite aux différents départs de professionnels est désormais plus constructif et l'instauration d'un temps calme pour les enfants.

Point négatif : mieux préparer les activités extérieures (les travailler en amont) Utilisation trop faible de la cuisine avec les enfants. Trop de dépenses inutiles, trop de consommation qui n'ont pas forcément eu l'effet escompté (sorties qui coûtent chères mais qui ne correspondent pas aux enfants, repas), les repas à thèmes mensuels n'ont pas été mis en place. Penser à se recentrer sur le projet de l'enfant plus souvent. Mieux préparer les départs d'enfants et constituer des albums personnalisés alimentés tout au long de l'accueil.

Perspectives 2019 :

- Constituer des groupes d'enfants par tranche d'âge pour proposer des activités adaptées à chacun d'entre eux
- Débat sur le programme Arte Junior + Abonnement au journal « Le Quotidien »
- Organiser une fois par trimestre ou lors des vacances scolaires une soirée spéciale (découvrir Paris le soir, un restaurant, soirée pyjama, une nuit à la MDEDP par exemple)

Langage et découvertes

L'année 2018 a été marquée par le départ de plusieurs salariés intervenants à la MdEdP et par conséquent des deux intervenantes au sein de cet atelier. Afin de mettre en place la nouvelle équipe, l'atelier langage et découvertes a été suspendue de septembre à décembre 2017. Deux nouvelles intervenantes animent l'atelier depuis janvier 2018 à raison d'une fois par semaine le jeudi matin de 9h à 12h. Pour rappel, cet atelier apporte une aide précieuse pour des parents primo-arrivants ne maîtrisant pas la langue française ou pour des parents souhaitant vouloir mieux s'exprimer et/ou mieux appréhender les documents administratifs. Une attention particulière a été mise en place auprès des parents afin qu'ils puissent mieux déchiffrer les courriers et les documents administratifs. Les participants sont principalement les parents orientés par les TISF du domicile.

C'est un public hétérogène avec des niveaux d'étude différents et des projets individualisés : Initiation à la lecture et à l'écriture, remise à niveau en mathématiques élémentaire, aide à la rédaction des courriers pour l'accès aux droits, accompagnement vers l'insertion professionnelle, recherche de centres de formations, aide à la rédaction de lettres de motivations et de CV, initiations à l'utilisation des outils informatiques, appels téléphoniques auprès des administrations.

Deux participantes à la recherche d'un emploi ont pu réaliser leurs projets : une des participantes a commencé sa formation de CAP de couture et l'autre participante a intégré un ESAT. Les trois autres participants ont manqué d'assiduité et ont fini par arrêter l'atelier. L'une pour des raisons de santé, la deuxième pour des raisons familiales et la troisième pour des raisons de grande difficulté d'adaptation. Les participants sont âgés de 25 à 40 ans venaient de diverses communes du 93 : Clichy sous-bois, Aulnay, Bobigny et de Noisy le sec.

Depuis septembre 2018, nous accueillons quatre participantes d'origine pakistanaïses et Bengladesh alors que le premier groupe était composé de personnes d'origine française, africaine et haïtienne. Parmi ces participants, deux ont de très bon niveau scolaire mais ne maîtrisent pas la langue française. Elles sont en demande de perfectionnement de la langue française.

Constats

- Un faible taux d'investissement de certains participants.
- On peut constater un taux élevé d'absentéisme non justifié et un manque de ponctualité.
- Manque de coordinations avec le référent TISF du domicile dans les démarches administratives à mener en dehors de l'atelier.

Perspectives pour l'année 2019

- Accompagner les familles auprès des institutions du territoire
- Améliorer la communication avec les intervenants du domicile
- Créer du lien social vers l'extérieur (centres sociaux, médiathèques)
- Poursuivre l'accompagnement social et professionnel

Naître en corps

En 2018, 4 enfants issus de 4 familles ont participé à cet atelier. Comme pour l'ensemble des autres ateliers, ce dernier a fonctionné en journée complète le lundi de 10h à 17h. Par ailleurs, cet atelier a été interrompu à partir de mars 2018 pour deux raisons : d'une part, nous constatons depuis deux ans une diminution des orientations de la part des TISF du domicile pour la participation des enfants repérés en situation de handicap dans cet atelier, et d'autre part, deux des trois intervenants de cet atelier ont quitté l'association l'une en février 2018 et le deuxième en mars 2018. C'est pourquoi, en fonction des éléments de réalité, cet atelier a dû s'interrompre. Néanmoins,

Du Temps pour Moi

Un nouvel atelier à destination des parents a été mis en place en 2018. Ce dernier est le fruit d'un constat relayé par les professionnelles du domicile et les observations lors des accueils au sein du LAEP. En effet, nous constatons que : les parents manquent de temps personnel, ils sont trop envahis par leur rôle et fonction parentale. Par ailleurs, les soucis du quotidien les empêchent souvent de prendre soin d'eux. Les parents n'ont pas l'occasion de faire de sorties culturelles, de détente, par faute de moyens, de temps et/ou de mode de garde. C'est pourquoi, par l'intermédiaire de deux TISF, un vendredi par vacances scolaires de 10h à 17h dans un premier temps, puis dans un deuxième temps de l'étendre d'une manière hebdomadaire en fonction de la demande ; une proposition soit de sortie ou d'espace bien-être vont être proposés aux familles accompagnées dans le cadre de nos missions en protection de l'enfance. Les objectifs sont les suivants : Travailler l'estime de soi et amener le parent à se repositionner en tant que personne.

Afin de permettre la venue des familles, permettre aux professionnelles du domicile de venir à la MdedP afin d'avoir du temps avec les enfants pendant que leurs parents participent à une sortie. Selon la nature des propositions, il sera possible de demander une participation financière.

Deux sorties ont été organisées en 2018, l'une pendant les vacances de Printemps au Hammam de Bondy (8 familles ont participé à cette sortie) et la deuxième pendant les vacances estivales (en août) dans un institut de bien-être à Paris (3 familles ont bénéficié de ce temps).

Les familles ont apprécié avoir ces moments de détente sans leur(s) enfant(s). en 2019, nous souhaitons maintenir cet atelier et pouvoir le développer davantage afin de répondre aux mieux aux besoins des parents.

Pour information :

- En 2018, l'association, par l'intermédiaire de la MdEdP, a répondu à différents appels à projets en lien avec la CAF concernant le soutien à la parentalité, par l'accompagnement à la scolarité et le dispositif CLAS, et afin de proposer des sorties parents-enfants.
- Une fête de début d'année 2019 en clôture de l'année 2018 réunissant parents et enfants a été organisée par les intervenants de la MdEdP le mercredi 30 janvier 2018. Un prestataire extérieur par l'intermédiaire d'un clown est venu proposer un spectacle poétique et proposer des figurines en ballon. Ce spectacle a été dans l'ensemble apprécié par les familles. Un goûter a été proposé aux familles afin de terminer d'une manière sympathique cette journée. En revanche, pour les prochaines propositions de spectacle, une recherche plus active sera réalisée afin de pouvoir correspondre aux mieux aux attentes des familles. Par exemple, pour l'année prochaine, nous envisageons faire venir la ferme « Tiligolo » (une ferme mobile qui se déplace dans les structures et qui propose un spectacle jeune(s) public(s) et le soin auprès des animaux.
- Plusieurs moments de convivialité ont été proposés aux enfants et aux familles comme des repas thématiques et de saison, des sorties dans des lieux de proximité (parc, forêt, base de Loisirs, espace de jeux pour les enfants, cycle d'activité avec les ateliers de la Vilette (séance de cirque et de danse Hip/Hop...)).
- Une sortie familiale en Baie de Somme au Crotoy a été organisée le 10 juillet. Cette dernière a réuni soixante et une personnes. Tous les âges étaient représentés. La journée a été très positive. Les parents ont apprécié ce moment de plaisir tout comme leurs enfants. Par ailleurs, il y a eu un fort investissement des différents professionnels tant dans l'encadrement que dans l'organisation. En effet, malgré un départ très matinal, l'ensemble des familles étaient présentes et à l'heure. Les familles ont pu découvrir le littoral même avec le phénomène de la marée.
- Une kermesse a été proposée aux familles le 12 juillet 2018 au sein des locaux de l'association, dans le jardin et dans les parties communes des espaces de jeux. Des décorations avaient été préparées par les familles du LAEP, afin de pouvoir les accrocher le jour de la Kermesse. Différents jeux en direction des familles, des enfants ont été organisés et animés par les professionnelles de la MdEdP(par exemple le jeu du chamboule-tout, le mikado géant, une pêche à la ligne...). Une dizaine de famille se sont déplacées avec la présence et l'accompagnement des TISF du domicile.
- L'association a participé à la soirée du REAAP organisé le 9 octobre 2018 à la Maison de quartier des Courtilières. Six intervenants de la MdEdP ont participé aux différents ateliers d'échange sur la thématique suivante : « Etre parents aujourd'hui ». Cette soirée a permis d'aborder des sujets différents être parent à l'ère du numérique, créer du lien entre les parents et l'école...

Préconisations et orientations pour l'année 2019 :

Objectifs :

- Faciliter l'accès pour les familles, aux vacances, aux loisirs et à leurs droits fondamentaux.
- Propositions de sorties familiales ainsi que d'organiser deux mini-séjours, l'un en direction des familles et le deuxième en direction des enfants de l'atelier Loisirs pendant la période des vacances de printemps ou estivale.

- Donner accès aux familles et aux professionnels, à des intervenants extérieurs (informations, débats, documents) permettant d'aborder des questions autour de la parentalité.

Moyens :

- ✓ Travail partenarial avec les différents acteurs socioéducatifs et socioculturels de la Seine Saint Denis (les Centres Sociaux, les PRE, les municipalités de la Seine Saint Denis, les acteurs de la protection de l'enfance (département et associatifs), les médiathèques, les ludothèques, les PMI, les lieux collectifs de la petite enfance....
- ✓ Mise en place d'une analyse des pratiques une fois par mois pour les différents intervenants de la MdEdP.
- ✓ Favoriser d'autres partenariats avec des associations pouvant aider les familles, notamment sur l'accès à de l'alimentation et des produits d'hygiène pour les enfants.
- ✓ Développer une coopération avec les travailleurs sociaux de la CAF afin de favoriser l'accès aux droits pour les familles.
- ✓ Coordination régulière avec les différentes TISF, intervenant aux domiciles des familles avec la mise en place de réunion d'admission pour l'orientation vers les différents ateliers de la MdEdP.
- ✓ Participation au réseau du REAAP ainsi que celui du dispositif CLAS.
- ✓ Utilisation des différentes offres du centre de ressources de la Mission Métropolitaine de prévention des conduites à risques (formations, débats, prêt de jeux), de l'Ecole du livre et de la jeunesse ainsi que celles des ludothèques du département.
- ✓ Réflexion de formation avec l'association Les Enfants du Jeu, afin de développer la question du jeu auprès des familles.

3.14 -La psychologue

La psychologue intervient au sein de l'association sur trois registres distincts :

- L'analyse des pratiques pour les professionnelles TISF, AVS, AVF, AMP, AD, ME, EJE, le mardi matin répartis en quatre groupes de 15 à 20 personnes selon le lieu d'intervention géographique dans les familles
- L'intervention sur le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), le mardi après-midi ou en journée pendant les vacances scolaires au sein d'une équipe pluridisciplinaire comprenant des TISF et une éducatrice de jeunes enfants.
- Des entretiens individuels confidentiels, à la demande des intéressées, pour aménager un soutien ponctuel dans la gestion de situations professionnelles complexes ou traumatiques

➤ **L'analyse des pratiques**

L'analyse des pratiques est proposée aux TISF, AMP, AVS, AVF, AD, EJE et psychomotricienne selon un planning établi annuellement sur une fréquence de 5 à 6 semaines pour chacun des quatre groupes et en présence des responsables de service.

Il faut noter depuis janvier 2017 un réaménagement de la composition des groupes de travail et de parole recentré sur les différentes pratiques professionnelles et le public auxquelles elles s'adressent. Deux groupes (groupes 2 et 4) sont composés des Aides à Domicile (AD),

d'Auxiliaires de Vie aux Familles (AVF) et Auxiliaires de Vie Sociale (AVS) et les deux autres groupes (groupes 1 et 3) sont composés des TISF, Aides-Médicaux Psychologiques (AMP), monitrices-Educatrices (ME) et Educatrice de Jeune Enfant (EJE).

Au cours de chaque séance d'une durée de deux heures, les professionnelles sont invitées à parler librement dans un espace de parole ouvert et contenant pour rapporter des situations complexes qui nécessitent une prise de distance et une réflexion élargie portée par la dynamique du groupe. Face à la détresse profonde et plurielle rencontrée dans les familles, il s'agit de poser et d'exprimer ensemble les difficultés, l'empathie, la souffrance, dans une écoute qui se veut attentive, bienveillante, et ce pour éviter l'isolement, le découragement, voire parfois les risques de débordement ou d'effondrement sur un versant maniaque ou dépressif.

Ces situations sont analysées sous leurs aspects psychologiques, sociaux avec une ouverture et une attention particulière sur le plan éthique et humain au regard de la richesse et de la diversité culturelle et religieuse des familles dans lesquelles interviennent les professionnelles. Cette ouverture prend une place importante exponentielle pour déliter l'angoisse, les tensions en lien avec le climat social insécure et anxiogène de ces dernières années, notamment avec la succession des attentats terroristes survenus depuis l'année 2015.

Ces supervisions ont pour objectif :

- De saisir les problématiques rencontrées au sein des familles afin de repreciser ou d'ajuster au mieux les conditions de l'intervention
- De développer ou d'approfondir les connaissances théoriques essentielles face aux problématiques rencontrées : le lien précoce mère-enfant, le fonctionnement psychique de l'enfant, le handicap, les pathologies de l'enfant et de l'adulte, les conduites addictives, les enjeux de la parentalité dans la fonction maternelle et la fonction paternelle, etc...
- De guider et d'affiner les évaluations demandées dans le cadre des familles suivies par l'ASE pour en rendre compte de la manière la plus objective possible tant au niveau verbal que dans un rapport écrit qui contribue à l'efficacité des actions en partenariat avec l'ASE, les PMI, les centres de soins pour protéger l'enfance en danger.
- De pouvoir exprimer la souffrance ressentie dans des situations douloureuses et traumatiques telles que le handicap grave, la maladie incurable, le décès, les troubles du lien familial marqués par la violence conjugale, l'alcoolisme, l'incurie, la déchéance sociale.
- D'accompagner les professionnelles dans la prise de distance nécessaire mais difficile à ajuster et préserver face à l'implication affective, émotionnelle sous-tendue par la fréquence des interventions à domicile avec une moyenne de deux, trois, voire quatre interventions par semaine pour les familles.
- De favoriser les liens, la communication et le partage pour un fonctionnement harmonieux des équipes et de l'association dans un environnement de travail dynamique et solidaire avec des personnels concernés et motivés par leurs missions respectives.
- De développer et nourrir un espace de pensée individuel et collectif autour de thématiques générales en lien avec leur pratique professionnelle autour du handicap, de la violence, de l'éducation, du respect de la différence et d'autres questions apportées par les difficultés rencontrées au quotidien ou par une actualité particulière.

Dans les groupes 2 et 4 composées des Aides à Domicile, Auxiliaires de vie aux Familles et Auxiliaires de Vie Sociale, on observe une dynamique de groupe très active et l'accès à la parole avec la participation de toutes les professionnelles(même les plus réservées) et ce dans un climat chaleureux et bienveillant. Dans les groupes 1 et 3 composées des TISF et AMP, les séances sont plus inégales et difficiles à évaluer prises dans différents paramètres. Les situations très lourdes, complexes qui sont évoquées exigent un temps assez long d'élaboration et une position réflexive qui ne permettent pas toujours d'aborder plusieurs problématiques successives. Enfin, la qualité des séances est très variable suivant la dynamique du groupe. Il faut composer avec la spontanéité, la fluidité verbale, l'aisance ou l'inhibition pour expliquer, « dévoiler » devant le groupe et leur responsable de service, l'échec, les impasses, le découragement, l'hostilité voire l'agressivité ou le harcèlement que subissent certaines professionnelles de la part des familles où elles interviennent.

➤ **L'intervention sur le lieu d'Accueil Enfants et Parents (LAEP)**

Au sein de la Maison des Enfants et des Parents (MDEP), la psychologue intervient dans le cadre du LAEP (Lieu d'Accueil Enfants et Parents) pour l'accueil de mamans, parfois de papas, avec leurs enfants. Il s'agit de soutenir le travail de l'équipe interpellée lors des premières rencontres avec les familles par la vulnérabilité des liens précoces mère-enfant, les carences éducatives, la détresse parentale et la souffrance de l'enfant (situations qui relèvent parfois plus d'un lieu de soins que d'un lieu d'accueil et de prévention). L'unité et la cohésion du travail de l'équipe permet des évolutions favorables, parfois inattendues chez les jeunes enfants dans le développement de leur autonomie et leurs capacités de séparation avec des mamans fragiles, souvent ambivalentes dans ce registre. Il faut souligner le travail soutenu et opérant avec plusieurs familles pour stimuler le lien mère-enfant et accompagner des problématiques complexes (placement, rejet maternel, immaturité, carences affectives, etc...)

➤ **Les entretiens individuels**

Les entretiens sont mis en place ponctuellement à la demande des professionnelles et se révèlent nécessaires pour dérouler des problématiques familiales complexes souvent prises dans un environnement pathogène, un fonctionnement pathologique, le handicap ou la maladie grave et la mort, problématique dont il faut pouvoir se dégager pour travailler efficacement et chercher des issues, trouver les mots face à l'indicible...

Ces entretiens offrent un espace de parole plus confortable et plus accessible pour les personnes ayant des difficultés à s'exprimer spontanément en situation de groupe ou souhaitant un autre regard, un éclairage plus clinique, sur des situations difficiles telles que celles évoquées précédemment.

Au cours de l'année 2018, cinq entretiens individuels ont été effectués. Il faut noter une baisse sensible pour cette année du nombre d'entretiens. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette diminution. Premièrement, le départ d'un certain nombre de professionnelles qui sollicitaient plus fréquemment la psychologue. Deuxièmement, nombre de rencontres et de brefs entretiens sont effectués de façon informelle dans les espaces et moments interstitiels (notamment au moment des pauses ou dans l'intervalle entre deux types d'activité).

Enfin, les temps d'entretien sont inclus dans les temps d'activité professionnelle et cela implique que toute demande de rendez-vous est supervisée par la responsable de service, ce qui peut freiner, pour certaines, la demande de rendez-vous quand elles souhaiteraient que la démarche initiale soit effectuée par elle sur un mode plus confidentiel.

Il faudrait peut-être repenser autrement l'accès au rendez-vous pour assurer la possibilité d'un espace de parole privilégié et confidentiel afin que les professionnelles puissent exprimer librement leurs difficultés, leurs souffrances et leurs doutes. Il s'agit notamment de les aider à reprendre confiance pour mobiliser au mieux leurs ressources et leur énergie face à des situations traumatiques ou anxiogènes qui peuvent résonner parfois singulièrement avec leur propre histoire personnelle et familiale.

3.2 - Les mouvements de personnel

3.21 - Les mouvements

L'année 2018 a fait l'objet de 11 mouvements d'entrée et de 8 mouvements de sortie, soit un solde positif de 3 unités (annexe 1). Ces mouvements se décomposent ainsi :

- onze entrées correspondant à :
 - ✓ 7 embauches d'AD
 - ✓ 1 embauche d'AVF
 - ✓ 1 embauche d'AVS
 - ✓ 2 embauches d'EJE

- huit sorties correspondant à :
 - ✓ 2 sorties d'AVS
 - ✓ 1 sortie de TISF
 - ✓ 1 sortie d'Assistant Technique
 - ✓ 1 sortie de Psychomotricienne
 - ✓ 2 sorties d'EJE
 - ✓ 1 sortie d'une Chargée de missions

3.22 - Les évolutions en termes de métier

- + 7 pour les AD-AVF-AVS correspondant à 9 embauches et 2 démissions
- - 3 pour les TISF, EJE, Assistant technique et Psychomotricienne correspondant à 2 embauches et 5 démissions
- - 1 pour la Chargée de missions

Globalement, l'effectif est de 62 salariés au 31/12/2018 en croissance de 3 salariés par rapport aux 59 salariés du 31/12/2017.

Compte tenu de quelques modifications de contrat de travail liées au temps partiel, l'Equivalent Temps Plein (ETP) global de 54,50 ETP au 31/12/2017 progresse sensiblement à 59,07 ETP au 31/12/2018 soit une augmentation de 4,57 ETP.

3.3 - Le personnel au 31/12/2018

La liste exhaustive du personnel de l'association en nombre de salariés et en équivalent temps plein (ETP) est présentée par métier (annexe 2).

3.4 - L'évolution des effectifs

L'évolution globale traduit une croissance des effectifs de 5,08% en nombre de salariés et de 8,39% en ETP.

Les évolutions par métiers présentent des caractéristiques contrastées. L'effectif des AD-AVF-AVS s'accroît de 28 à 35 en nombre (annexe 3) et celui des TISF et assimilés reflue de 22 à 19 (annexe 4).

3.5 - La qualification des personnels (annexe 5)

Les 19 TISF et autres métiers se répartissent ainsi :

- 1 DE EJE
- 1 DE de Moniteur Educateur
- 1 Master de l'éducation enfance et petite enfance
- 11 DE TISF
- 5 Certificat de Travailleuse Familiale

Les 35 AVS-AMP-AVF-AD se répartissent ainsi :

- 10 DE AVS
- 1 DE Aide Médico-Psychologique
- 6 Certificat d'Assistante de Vie aux Familles AVF
- 18 sans diplôme avec formation au poste

Le responsable de la MdEdP, les responsables de service et leurs assistantes

- 1 Licence Administration Economique et Social
- 2 Certificat de Travailleuse Familiale
- 1 Bac
- 1 CAFAD

Les 3 administratifs

- 1 Bac +5
- 1 Bac
- 1 CAP/BEP

4. La production

4.1 - L'évolution de la production globale

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'heures TISF et autres métiers	39 199	44 053	44 721	42 657	44 575	41 357	39 681	37 313	30 595	25 917	19 870	21 877
Nombre d'heures AVS – AD	21 861	23 129	23 401	25 396	26 651	28 106	29 230	27 545	26 236	29 935	30 696	25 174
MdEdP (1)	4 750	4 763	4 810	5 169	4 893	5 130	5 236	4 921	5 723	6 142	5 244	3 217
Nombre d'heures produites	65 810	71 945	72 932	73 222	76 119	74 593	74 147	69 779	62 554	61 994	55 810	50 268

(1) hors encadrement

Globalement, la production recule 5542 heures soit - 10%. Ce recul est la synthèse des évolutions suivantes :

- + 2 007 heures pour les TISF
- - 5 522 heures pour les AD-AVS
- - 2 027 heures pour la MdEdP

4.2 - La production CAF (ex CAF-CNAM)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
TISF												
CAF	14 830	15 558	15 531	14 133	19 899	20 912	15 245	11 877	9 231	6 605	4 767	5 212
CNAM	4 909	4 549	4 553	5 201								
TOTAL 1	19 739	20 107	20 084	19 334	19 899	20 912	15 245	11 877	9 231	6 605	4 767	5 212
AVS-AD												
CAF	10 565	10 550	11 670	12 363	25 520	27 632	28 779	26 772	25 404	29 341	30 363	24 862
CNAM	9 388	10 680	10 500	11 583								
TOTAL 2	19 953	21 230	22 170	23 946	25 520	27 632	28 779	26 772	25 404	29 341	30 363	24 862
TOTAL 1 + 2	39 692	41 337	42 254	43 280	45 419	48 544	44 024	38 649	34 635	35 946	35 130	30 074

De 2006 à 2012, le volume total produit est passé de 36 783 heures à 48 544 heures soit un accroissement de 11 761 heures représentant + 31,97% se décomposant ainsi :

- TISF : de 18 635 heures à 20 912 heures soit + 12,22%
- AVS : de 18 148 heures à 27 632 heures soit + 52,26%

On observait donc un accroissement significatif des heures TISF et une forte croissance des heures d'AD-AVS.

En 2013, la production globale a commencé à décroître pour la première fois depuis 2006 passant de 48 544 heures à 44 024 heures soit une réduction de 4 520 heures représentant - 9,31%.

Cette décroissance s'est accentuée en 2014, la production globale passant de 44 024 heures à 38 649 heures soit une réduction de 5 375 heures soit - 12,21% :

La décroissance s'est poursuivie en 2015, la production s'établissant à 34 635 heures contre 38 649 heures en 2014, soit - 10,39% se répartissant ainsi entre TISF et AVS :

La production s'est redressée à 35 946 heures en 2016, soit + 3,8%. Ce redressement traduisait une forte croissance de 15,5% des heures AVS et une forte décroissance de 28,45% des heures TISF.

Elle s'est presque maintenue à 35 130 heures pour 2017 soit une légère décroissance de 816 heures soit - 2,27% par rapport à 2016.

Elle s'établit à 30 074 heures pour 2018 soit une nette décroissance de 5 056 heures, soit -14,4% par rapport à 2017. Cette décroissance s'analyse ainsi :

- TISF : de 4 767 heures à 5 212 heures soit + 445 heures, soit + 9,33%
- AVS : de 30 363 heures à 24 862 heures soit - 5 501 heures, soit - 18,12%

Les objectifs de production fixés par la CAF ne sont pas atteints dans les proportions suivantes:

- 5 212 heures TISF réalisées pour un objectif de 9 100 heures soit une réalisation de 57,28%
- 24 862 heures AD-AVS réalisées pour un objectif de 32 200 heures soit une réalisation de 77,21%.

4.3 - La production ASE et PMI

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
ASE												
- Nombre d'heures TISF	18 863	23 314	24 286	23 268	24 664	20 445	24 436	25 437	21 364	19312	15103	16665
MdEdP (hors resp.)	4 750	4 763	4 810	5 169	4 893	5 130	5 236	4 921	5 723	6142	5244	3217
- Nombre d'heures AVS – AD	312	352	862	740	963	346	342	717	752	546	285	264
TOTAL 1	23 925	28 429	29 958	29 177	30 520	25 921	30 014	31 075	27 839	26000	20632	20146
PMI												
- Nombre d'heures TISF	596	464	283	55	12	0	0	0	0	0	0	0
- Nombre d'heures AVS – AD	1 441	1 179	66	573	88	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL 2	2 037	1 643	349	628	100	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL 1 + 2	25 962	30 072	30 307	29 805	30 620	25 921	30 014	31 075	27 839	26000	20632	20146

Le volume de production global a connu son apogée en 2004 en atteignant 35 543 heures se répartissant en 31 048 heures pour l'ASE et 4 495 heures pour la PMI. Cette production maximale traduisait un fort accroissement des heures ASE qui sont passées de 10 805 heures en 1999 à 31 048 heures en 2004 et une chute considérable des heures PMI qui sont passées de 8 515 heures en 1999 à 4 495 heures en 2004.

4.31 - La production ASE

Depuis 2004, le volume de production ASE s'est globalement maintenu malgré une décroissance marquée en 2006 et surtout 2007 alors que le volume de production PMI a poursuivi sa chute. Ainsi, de 2004 à 2011, le volume de production ASE est passé de 31 048 heures à 30 520 heures alors que le volume de production PMI passait de 4 495 heures à 100 heures.

Il faut noter que le volume de production ASE s'analyse selon trois composantes depuis 2006, année de la signature de la convention de fonctionnement de la Maison des Enfants et des Parents (MdEdP) avec le Conseil départemental.

Depuis le 1^{er} novembre 2009, la convention ASE et la convention de fonctionnement de la MdEdP ont été fusionnées dans le cadre d'une nouvelle convention attribuant une dotation forfaitaire. Cette convention fut élaborée sur la base des productions suivantes :

- 22 100 heures ASE TISF soit 17 ETP
- 5 248 heures ASE MdEdP hors la responsable
- 350 heures ASE AVS soit 0,25 ETP

De 2009 à 2011, la production globale fut supérieure à celle sur laquelle se fondait la convention qu'il s'agisse des TISF ou des AVS. Cette situation favorable aux familles traduisait un décalage entre les besoins et l'arbitrage budgétaire.

En 2012, pour la première fois depuis longtemps, la production de 20 445 heures de TISF était inférieure à l'objectif fixé de 22 100 heures. La baisse de 4 221 heures observée entre 2011 et 2012 pour les TISF n'était pas la conséquence de l'absence des capacités de production mais traduisait la décroissance des demandes.

En 2013, la production globale ASE s'élevait à 30 014 heures contre 25 921 heures en 2012, soit +15,79 %, retrouvant ainsi le niveau de 2011 qui s'établissait à 30 520 heures. La production a atteint 31 075 heures en 2014 soit + 1,82%.

En 2015, la production reflue à 27 839 heures, soit 3 236 heures de moins qu'en 2014. Cette contraction se poursuit en 2016 avec une production globale de 26 000 heures soit 1 839 heures de moins qu'en 2015, soit - 6,6%. En 2017, la production baisse de manière importante à 20 632 heures soit 5 368 heures de moins qu'en 2016 soit - 20,65%.

En 2018, la production reflue légèrement à 20 146 heures soit 486 heures de moins qu'en 2017, soit - 2,36%. Cette production s'analyse ainsi :

- 16 665 heures TISF contre 15 103 heures en 2017, soit + 1 562 heures
- 3 217 heures MdEdP contre 5 244 heures en 2017, soit - 2 027 heures
- 264 heures AVS contre 285 heures en 2017, soit - 21 heures

Par rapport aux objectifs de production, les résultats sont les suivants :

- 16 665 heures TISF réalisées pour un objectif de 22 100 heures soit une réalisation de 75,41%,
- 3 217 heures MdEdP réalisées pour un objectif de 6 169 heures soit une réalisation de 52,15% hors encadrement, soit 63% encadrement compris,
- 264 heures AVS réalisées pour un objectif de 700 heures soit une réalisation de 37,71%.

Comme en 2017, l'insuffisance de moyens de production est toujours la cause essentielle de la faiblesse de la production en 2018.

4.32 - La production PMI

La PMI n'a généré aucune production depuis 2012, ni en TISF, ni en AVS.

5. La productivité

Elle est un facteur essentiel de l'équilibre de l'association et de sa capacité à répondre aux objectifs fixés par les financeurs et aux besoins d'une population particulièrement fragile.

Le nombre d'ETP moyen sur l'année est de 17,73 pour les TISF et de 29,85 pour les AD-AVF-AVS. Le nombre d'heures moyen produit par ETP et par an est donc de :

$$✓ \text{ TISF} \quad \Rightarrow \quad 25\,094 \div 17,73 = 1\,415 \text{ heures par ETP et par an}$$

$$✓ \text{ AD-AVF-AVS} \Rightarrow 25\,174 \div 29,85 = 843 \text{ heures par ETP et par an}$$

Globalement, le nombre d'ETP moyen, tout métier confondu, est de 47,58 ETP pour une production de 50 268 heures soit une production moyenne de $50\,268 \div 47,58 = 1056$ heures par ETP et par an.

La productivité moyenne s'établit à 1 056 heures par ETP et par an en 2018 contre 1 206 heures en 2017.

Cette productivité s'analyse au regard du poids des diverses causes d'absence.

Les TISF

- la maladie représente 1 946 heures soit 1,08 ETP
- les accidents du travail représentent 2 198 heures soit 1,22 ETP
- les congés maternité représentent 553 heures soit 0,31 ETP
- les congés parentaux représentent 1 417 heures soit 0,78 ETP
- les congés sans solde représentent 42 heures soit 0,02 ETP
- la formation au DE Moniteur Educateur représente 213 heures soit 0,12 ETP

Les AVS-AD

- la maladie représente 7 354 heures soit 4,07 ETP
- les accidents du travail représentent 1 773 heures soit 0,98 ETP
- le congé maternité représente 315 heures soit 0,17 ETP
- les congés sans solde représentent 3 643 heures soit 2,02 ETP
- les formations au DETISF et au DEAVS représentent 3 971 heures soit 2,20 ETP

Ce sont donc au total 3,53 ETP pour les TISF et 9,44 ETP pour les AD-AVF-AVS qui ont été neutralisés réduisant ainsi d'autant les potentiels de production de l'association. Parmi ces 12,97 ETP, la formation longue représente 2,32 ETP et doit être considérée comme un investissement pour l'association offrant des perspectives de promotion sociale pour les salariés d'autant qu'elle constitue la seule voie de recrutement pour les TISF.

6. La formation

6.1 - La professionnalisation

Mme Clavet devrait achever cette année sa formation longue de TISF à l'IRTS.

Mmes Oliveira Lopes et Slimen ont commencé la seconde année de leur formation au DETISF à l'IRTS. Leur formation s'achèvera le 3 mai 2019.

Mmes Edé Harlette et Herba ont commencé la première année de leur formation au DETISF à l'IRTS. Leur formation s'achèvera en mai 2020.

Mmes Amaral Mota, Bénali, Kossou et Saindou ont commencé à l'automne 2018 leur formation au DEAES qui s'achèvera en septembre 2019.

Mme Moulaye a achevé une formation d'Accompagnant Educatif et Social, spécialité « accompagnement à la vie en structure collective ».

Mme Mayale a entamé une VAE de moniteur éducateur le 15 septembre 2016. Cette formation devrait s'achever en 2019.

Mme N'Guelada a achevé une VAE de chargé d'accompagnement social et professionnel.

6.2 - Le Congé Individuel Formation (CIF)

Mme Alexandre a commencé sa formation de Moniteur Educateur le 17 septembre 2018.

6.3 - Les autres formations

Elles ont été financées soit par le budget plan pour 9 959 € soit par des fonds mutualisés pour 8 849,30 €.

7. Le bilan financier

Le bilan financier reste satisfaisant. Il se traduit par un exercice comptable nettement excédentaire mais toujours marqué par la faiblesse de la production ASE. Les fonds associatifs se stabilisent en territoire largement positif. En parallèle, la trésorerie est restée une nouvelle fois largement excédentaire tout au long de l'année.

Le résultat comptable est un résultat positif de 81 460 €. Le compte de résultat fait apparaître 5 227 € de charges exceptionnelles et 94 572 € de produits exceptionnels qui sont les uns et les autres indépendants de l'exercice 2017.

Le résultat des activités 2018 de l'association s'établit donc à - 7 885 €. Ce résultat des activités est en retrait de 66 116 € par rapport à 2017. Ici aussi, la faiblesse de la production ASE est déterminante.

L'ensemble des données financières et comptables est rassemblé dans les comptes annuels élaborés par l'expert comptable de l'association et contrôlés par le commissaire aux comptes de celle-ci.

8. Les perspectives

L'année 2019 sera la première année de la nouvelle convention d'objectifs et de gestion (COG) avec la CAF portant sur la période 2019-2022.

Le renouvellement de la certification dont l'audit eut lieu les 17 et 18 décembre 2018 devrait être obtenu dans les 3 mois qui suivent l'audit.

La création du site internet sera achevée à la fin du premier semestre 2019.

Le renouvellement de la flotte de téléphones portables sera effectif dans le courant de l'année.

Le renouvellement des téléphones fixes et du standard sera effectif dans le courant du premier trimestre.

Des indicateurs de suivi de la qualité feront l'objet d'une réflexion dans le cadre du plan d'amélioration pour lequel l'association s'est engagé dans le cadre de la certification.